PARLEMENT EUROPÉEN

2004 *2009*

Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures

2008/2181(INI)

26.1.2009

AMENDEMENTS
1 - 31

Projet de rapport
Jeanine Hennis-Plasschaert
(PE415.255v02-00)

sur les prochaines évolutions de la gestion des frontières dans l'Union européenne et expériences comparables dans des pays tiers
(2008/2181(INI))

AM_Com_NonLegReport

Amendement 1
Marian-Jean Marinescu

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que l'Union européenne et ses États membres sont confrontés à la pression considérable de l'immigration illégale, nombre de ressortissants de pays tiers cherchant à venir en Europe, souvent en risquant leur vie et en se fiant à des passeurs,

Or. en

Amendement 2
Marian-Jean Marinescu

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que la menace représentée par le terrorisme international et la criminalité transfrontalière exige le renforcement de la sécurité aux frontières, qui implique la coordination de l'action des États membres en matière de gestion des frontières extérieures,

Or. en

Amendement 3
Marian-Jean Marinescu

Proposition de résolution
Considérant B ter (nouveau)

Proposition de résolution | *Amendement*

B ter. considérant que la coopération avec les autorités des pays tiers en charge de la sécurité aux frontières constitue une priorité dans le cadre de la politique extérieure générale de l'Union européenne et vise à établir un partenariat durable,

Or. en

Amendement 4
Marian-Jean Marinescu

Proposition de résolution
Considérant B quater (nouveau)

Proposition de résolution | *Amendement*

B quater. considérant que les frontières extérieures de l'Union européenne sont franchies chaque année par 160 millions de citoyens européens, par 60 millions de ressortissants de pays tiers non soumis à une obligation de visa et par 80 millions de personnes soumises à cette obligation,

Or. en

Amendement 5
Marian-Jean Marinescu

Proposition de résolution
Considérant B quinquies (nouveau)

Proposition de résolution | *Amendement*

B quinquies. considérant que les mesures visant à renforcer la sécurité aux frontières doivent aller de pair avec des mesures visant à faciliter les flux de passagers et à promouvoir la mobilité

dans un monde de plus en plus globalisé,

Or. en

Amendement 6
Marian-Jean Marinescu

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que la fonctionnalité et la fiabilité des instruments existants, tels que SIS II, sont mises en cause et que leur évaluation permettra de décider si le système doit être abandonné ou non,

Or. en

Amendement 7
Jeanine Hennis-Plasschaert

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. est *consciente* de ce que les personnes dépassant la durée de séjour autorisée, qui figurent au cœur du système d'*entreé*/sortie, sont supposées constituer la catégorie la plus importante d'immigrés illégaux dans l'Union européenne; demande toutefois plus d'*information* sur les données collectées par un contractant externe prouvant *que* "il y a eu jusqu'à 8 millions d'immigrés illégaux dans l'UE en 2006";[1] insiste par ailleurs sur la nécessité d'une définition claire de l'expression "personne ayant dépassé la durée de séjour autorisée", y compris des exemptions	1. est *conscient* de ce que les personnes dépassant la durée de séjour autorisée, qui figurent au cœur du système d'*entrée*/sortie, sont supposées constituer la catégorie la plus importante d'immigrés illégaux dans l'Union européenne; demande toutefois plus d'*informations* sur les données collectées par un contractant externe prouvant *qu'*"il y a eu jusqu'à 8 millions d'immigrés illégaux dans l'UE en 2006";[1] insiste par ailleurs sur la nécessité d'une définition claire de l'expression "personne ayant dépassé la durée de séjour autorisée", y compris des exemptions

[1] SEC(2008)0153.

possibles dans des situations particulières;	possibles dans des situations particulières***,*** ***et d'une analyse qualitative et quantitative plus approfondie des menaces/risques/coûts que ces personnes représentent pour la société européenne***;

Or. en

Amendement 8
Roselyne Lefrançois

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. ***rappelle que si*** le système proposé ***et les informations transmises peuvent contribuer à*** dissuader les ressortissants de pays tiers (RPT) de dépasser la durée de séjour autorisée ***et à fournir des données et des informations sur les typologies de dépassements,*** des contacts supplémentaires avec les autorités répressives restent nécessaires pour appréhender les personnes dépassant la durée de séjour autorisée; ***dès lors, votre rapporteure ne pense pas que le système proposé mettra un terme au phénomène en soi;***	2. ***n'est pas convaincu que*** le système proposé ***permettrait de*** dissuader les ressortissants de pays tiers (RPT) de dépasser la durée de séjour autorisée ***et estime qu'il pourrait au contraire inciter ceux dont la situation serait devenue irrégulière à rester sur le territoire européen par peur d'être arrêtés à la frontière; souligne en outre que*** des contacts supplémentaires avec les autorités répressives restent nécessaires pour appréhender les personnes dépassant la durée de séjour autorisée;

Or. fr

Amendement 9
Rareş-Lucian Niculescu

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. ***rappelle*** que si le système proposé et les informations transmises peuvent contribuer à dissuader les ressortissants de pays tiers	2. ***estime*** que***,*** si le système proposé et les informations transmises peuvent ***fortement*** contribuer à dissuader les ressortissants de

(RPT) de dépasser la durée de séjour autorisée et à fournir des données et des informations sur les typologies de dépassements, ***des contacts supplémentaires avec les*** autorités répressives ***restent nécessaires pour appréhender les personnes dépassant la durée de séjour autorisée; dès lors, votre rapporteure ne pense pas que le système proposé mettra un terme au phénomène en soi***;

pays tiers (RPT) de dépasser la durée de séjour autorisée et à fournir des données et des informations sur les typologies de dépassements, ***il est néanmoins nécessaire d'instituer un système cohérent et efficace permettant de transmettre les informations collectées aux*** autorités répressives ***en vue de l'adoption des mesures nécessaires***;

Or. ro

Amendement 10
Rareş-Lucian Niculescu

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. ***ne dispose pas d'***informations ***suffisantes*** sur la façon dont ce système sera intégré dans la structure actuelle***, ni*** sur ***les*** interactions avec cette dernière, sur les éventuelles modifications qui pourraient s'avérer nécessaires au sein des systèmes existants ou sur les coûts effectifs qu'il engendre; ***exprime dès lors des doutes quant à l'absolue nécessité de mettre en œuvre un tel système;***	3. ***demande à la Commission des*** informations ***supplémentaires*** sur la façon dont ce système sera intégré dans la structure actuelle ***et*** sur ***ses*** interactions avec cette dernière, ***ainsi que*** sur les éventuelles modifications qui pourraient s'avérer nécessaires au sein des systèmes existants ou sur les coûts effectifs qu'il engendre;

Or. ro

Amendement 11
Roselyne Lefrançois

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. rappelle que le bon fonctionnement

	du système entrée/sortie est conditionné sur le plan matériel et opérationnel à la réussite du VIS et du SIS, mais que ces deux instruments ne sont pas encore pleinement mis en œuvre et n'ont donc pas pu être correctement évalués; souligne qu'en ce qui concerne le SIS, les tests préalables des systèmes nationaux ont pour l'instant donné des résultats négatifs, beaucoup d'États n'étant toujours pas prêts du point de vue technique;

Or. fr

Amendement 12
Roselyne Lefrançois

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. note, au vu des enseignements tirés aux États-Unis, qu'il est indubitablement plus ambitieux de mettre en place des infrastructures de sortie plutôt que des dispositifs de contrôle des entrées, et notamment pour ce qui concerne la sortie par voie maritime et terrestre; se déclare par ailleurs, au vu des mêmes enseignements tirés aux États-Unis, vivement préoccupée par le rapport coût-efficacité d'un tel système;	4. note, au vu des enseignements tirés aux États-Unis, qu'il est indubitablement plus ambitieux de mettre en place des infrastructures de sortie plutôt que des dispositifs de contrôle des entrées, et notamment pour ce qui concerne la sortie par voie maritime et terrestre; se déclare par ailleurs, au vu des mêmes enseignements tirés aux États-Unis, vivement préoccupée par le rapport coût-efficacité d'un tel système***, puisqu'il suppose des investissements considérables pour des résultats jusqu'à présent peu probants***, ***que ce soit du point de vue de la lutte contre l'immigration illégale ou de celui de la lutte contre la criminalité***;

Or. fr

Amendement 13
Rareş-Lucian Niculescu

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. note, au vu des enseignements tirés aux États-Unis, qu'il est indubitablement plus ambitieux de mettre en place des infrastructures de sortie plutôt que des dispositifs de contrôle des entrées, et notamment pour ce qui concerne la sortie par voie maritime et terrestre; ***se déclare par ailleurs, au vu des mêmes enseignements tirés aux États-Unis, vivement préoccupée par le rapport coût-efficacité d'un tel système***;	4. note, au vu des enseignements tirés aux États-Unis, qu'il est indubitablement plus ambitieux de mettre en place des infrastructures de sortie plutôt que des dispositifs de contrôle des entrées, et notamment pour ce qui concerne la sortie par voie maritime et terrestre; ***demande à la Commission des informations supplémentaires concernant les possibilités concrètes de garantir une performance adéquate du système proposé****;*

Or. ro

Amendement 14
Marian-Jean Marinescu

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. reconnaît qu'une partie des données nécessaires pour créer un système d'entrée/sortie est déjà collectée par les systèmes existants, tels que VIS, SIS et Eurodac; préconise par conséquent que la méthode ultérieure de la Commission se fonde sur l'interconnexion entre les systèmes actuels et l'extension de leurs fonctionnalités, ce qui garantirait la collecte et le traitement de données supplémentaires; estime que l'utilisation d'un système intégré améliorerait le rapport coût/efficacité ainsi que l'efficacité de l'action aux points de franchissement des frontières;

Or. en

Amendement 15
Marian-Jean Marinescu

Proposition de résolution
Paragraphe 4 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 ter. demande à la Commission de préciser les nouvelles implications du repérage des "personnes ayant dépassé la durée de séjour autorisée", notamment pour les autorités compétentes auxquelles ces données seront transmises ou qui y auront accès, ainsi que les conditions de cet accès;

Or. en

Amendement 16
Roselyne Lefrançois

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. ***soutient en principe l'idée d'un RTP*** pour les RPT, qu'ils soient soumis ou non à l'obligation de visa, ***et l'utilisation éventuelle de*** barrières automatiques par les ressortissants de l'UE étant donné que le droit communautaire existant n'autorise pas les contrôles frontaliers simplifiés sauf dans le cas de RPT résidant à l'intérieur des frontières;	5. ***reconnaît que, dans l'hypothèse où un système entrée/sortie viendrait à être mis en place, un programme d'enregistrement des voyageurs*** pour les RPT, qu'ils soient ou non soumis à l'obligation de visa, ***permettrait d'accélérer les flux de voyageurs et d'éviter des phénomènes de congestion aux points d'entrée et de sortie du territoire; soutient en principe l'idée d'utiliser des*** barrières automatiques par les ressortissants de l'UE, étant donné que le droit communautaire existant n'autorise pas les contrôles frontaliers simplifiés, sauf dans le cas de RPT résidant à l'intérieur des frontières;

Or. fr

Amendement 17
Marian-Jean Marinescu

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. préconise que le système de contrôle aux frontières automatisé soit relié aux systèmes d'alerte existants;

Or. en

Amendement 18
Marian-Jean Marinescu

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. déplore toutefois la terminologie utilisée dans la communication intitulée "Préparer les prochaines évolutions de la gestion des frontières dans l'Union européenne" (voyageurs à faible risque/de bonne foi) qui impliquerait qu'un grand nombre de voyageurs sont *a priori* considérés comme étant à haut risque ou de mauvaise foi;	6. déplore toutefois la terminologie utilisée dans la communication intitulée "Préparer les prochaines évolutions de la gestion des frontières dans l'Union européenne" (voyageurs ***"***à faible risque***"/"***de bonne foi***"***) qui impliquerait qu'un grand nombre de voyageurs sont *a priori* considérés comme étant à haut risque ou de mauvaise foi***, et recommande l'utilisation des termes "voyageurs effectuant de fréquents déplacements"***;

Or. en

Amendement 19
Roselyne Lefrançois

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. craint que ce programme n'entraîne une forme de discrimination entre les voyageurs, en particulier si la participation à celui-ci est conditionnée au paiement d'un droit d'entrée comme cela est par exemple le cas aux États-Unis et aux Pays-Bas;

Or. fr

Amendement 20
Jeanine Hennis-Plasschaert

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. fait observer que plusieurs États membres ont déjà établi (ou préparent) un RTP, et attire l'attention sur le risque d'aboutir à un ensemble hétérogène de vingt-sept systèmes fondés sur des critères différents, y compris ceux liés à la protection des données et aux droits; est *consciente* du fait que les Pays-Bas, en association avec l'Allemagne, le Royaume-Uni et FRONTEX, cherchent à promouvoir le programme de contrôle accéléré des voyageurs ("International Expedited. Traveller programme") en tant que modèle pour les autres États membres;	7. fait observer que plusieurs États membres ont déjà établi (ou préparent) un RTP ***pour les ressortissants de pays tiers***, et attire l'attention sur le risque d'aboutir à un ensemble hétérogène de vingt-sept systèmes fondés sur des critères différents, y compris ceux liés à la protection des données et aux droits; est *conscient* du fait que les Pays-Bas, en association avec l'Allemagne, le Royaume-Uni et FRONTEX, cherchent à promouvoir le programme de contrôle accéléré des voyageurs ("International Expedited. Traveller programme") en tant que modèle pour les autres États membres;

Or. en

Amendement 21
Jeanine Hennis-Plasschaert

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. fait observer que, dans les faits, les RTP destinés aux ressortissants de pays tiers diffèrent des RTP destinés aux citoyens de l'Union européenne; souligne donc qu'une distinction claire entre ces deux catégories doit être établie en toutes circonstances;

Or. en

Amendement 22
Marian-Jean Marinescu

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. reconnaît qu'il serait peu judicieux, au regard des mesures de sécurité, de mettre l'accent uniquement sur les RPT voyageant vers l'UE en provenance de pays exigeant un visa; exprime toutefois des doutes quant à l'absolue nécessité du système proposé et souhaiterait obtenir une explication détaillée sur l'objectif visé; est *convaincue* qu'une coopération étroite entre les ***services de renseignement*** en particulier constitue la voie à suivre, plutôt que la collecte massive de données en général;	9. reconnaît qu'il serait peu judicieux, au regard des mesures de sécurité, de mettre l'accent uniquement sur les RPT voyageant vers l'UE en provenance de pays exigeant un visa; exprime toutefois des doutes quant à l'absolue nécessité du système proposé et souhaiterait obtenir une explication détaillée sur l'objectif visé; est *convaincu* qu'une coopération étroite entre les ***autorités répressives*** en particulier constitue la voie à suivre, plutôt que la collecte massive de données en général;

Or. en

Amendement 23
Marian-Jean Marinescu

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. estime que la création du Système électronique d'autorisation de voyage (ESTA) n'est pas justifiée sur le plan financier et suggère de remplacer ce système proposé par l'obligation, pour les ressortissants de pays tiers non soumis à l'obligation de visa, d'utiliser un passeport biométrique lors de leur entrée dans l'Union européenne;

Or. en

Amendement 24
Roselyne Lefrançois

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. juge inacceptable que la Commission n'ait ***pas*** consulté le contrôleur européen de la protection des données (CEPD) ni le groupe de travail Article 29 avant l'adoption de la communication intitulée "Préparer les prochaines évolutions de la gestion des frontières dans l'Union européenne"; demande à la Commission de ***le faire*** pour toute action menée dans le cadre de cette communication, vu que les blocs de construction proposés nécessitent le traitement de grandes quantités de données personnelles;	11. juge inacceptable que la Commission n'ait consulté ***ni*** le contrôleur européen de la protection des données (CEPD)***, qui a pourtant déjà exprimé un certain nombre d'inquiétudes,*** ni le groupe de travail Article 29 avant l'adoption de la communication intitulée "Préparer les prochaines évolutions de la gestion des frontières dans l'Union européenne"; demande ***donc*** à la Commission de ***consulter ces organes*** pour toute action menée dans le cadre de cette communication, vu que les blocs de construction proposés nécessitent le traitement de grandes quantités de données personnelles;

Or. fr

Amendement 25
Jeanine Hennis-Plasschaert

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. reconnaît que la biométrie offre, théoriquement, des éléments d'identification personnels performants, étant donné que les caractéristiques mesurées sont censées être différentes chez chaque personne; souligne toutefois que la fiabilité de la biométrie n'est jamais absolue et/ou que cette technique n'est pas précise dans tous les cas; signale, par conséquent, que des procédures de rechange devraient être prévues à tout moment;	12reconnaît que la biométrie offre, théoriquement, des éléments d'identification personnels performants, étant donné que les caractéristiques mesurées sont censées être différentes chez chaque personne; souligne toutefois que la fiabilité de la biométrie n'est jamais absolue et/ou que cette technique n'est pas précise dans tous les cas; signale, par conséquent, que des procédures de rechange devraient être prévues à tout moment ***et que les profils de risque devraient être élaborés de manière plus précise***;

Or. en

Amendement 26
Marian-Jean Marinescu

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. est toutefois d'avis que dans le cadre de la gestion des frontières et de l'immigration, les propositions d'envergure s'accumulent à un rythme effréné;	16. est toutefois d'avis que***,*** dans le cadre de la gestion des frontières et de l'immigration, les propositions d'envergure s'accumulent à un rythme effréné; ***demande donc à la Commission de réfléchir en termes de nécessité et de coût de la logistique aux frontières;***

Or. en

Amendement 27
Roselyne Lefrançois

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. regrette également que la politique de gestion des frontières de l'Union soit fondée sur l'idée que tout voyageur est potentiellement suspect et doit donc faire la preuve de sa bonne foi;

Or. fr

Amendement 28
Marian-Jean Marinescu

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. déplore l'absence d'un plan directeur global fixant les objectifs généraux et l'architecture de la stratégie sur la gestion des frontières de l'UE, ainsi que les détails sur la façon dont tous les programmes et actions connexes (déjà en place, en préparation ou au stade de l'entrée en vigueur) sont censés fonctionner ensemble et sur la façon dont les liens entre eux peuvent être optimisées;	17. déplore l'absence d'un plan directeur global fixant les objectifs généraux et l'architecture de la stratégie sur la gestion des frontières de l'UE, ainsi que les détails sur la façon dont tous les programmes et actions connexes (déjà en place, en préparation ou au stade de l'entrée en vigueur) sont censés fonctionner ensemble et sur la façon dont les liens entre eux peuvent être optimisées; ***estime que, en élaborant l'architecture de la stratégie de gestion des frontières de l'UE, la Commission devrait avant tout analyser l'efficacité des systèmes actuels de gestion des frontières des États membres, afin d'obtenir les meilleures synergies entre ceux-ci; considère que, dans un premier temps, un projet pilote devrait être lancé, afin d'évaluer en détail les systèmes en place et, dans un second temps, d'utiliser les résultats de cette évaluation pour apporter les améliorations***

supplémentaires nécessaires;

Or. en

Amendement 29
Marian-Jean Marinescu

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. estime en outre que la Commission devrait être consciente du fait que la sécurisation des frontières extérieures de l'Union européenne doit être complétée par des programmes visant à renforcer les frontières des pays tiers voisins de l'Union européenne, intégrés dans le cadre de la Politique européenne de voisinage (Partenariat oriental, EUROMED), ainsi que des pays parties prenantes du processus de stabilisation et d'association mis en place pour l'Europe du Sud-Est;

Or. en

Amendement 30
Marian-Jean Marinescu

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne la nécessité d'une évaluation des systèmes existants et, en priorité, des systèmes en préparation, et rappelle que la capacité de l'UE d'atteindre ses objectifs stratégiques dépend dans une large mesure d'une gestion réussie des interactions entre les programmes, étant donné que les duplications et les incohérences entre eux auront un impact négatif sur la	18. souligne la nécessité d'une évaluation des systèmes existants et, en priorité, des systèmes en préparation, et rappelle que la capacité de l'UE d'atteindre ses objectifs stratégiques dépend dans une large mesure d'une gestion réussie des interactions entre les programmes, étant donné que les duplications et les incohérences entre eux auront un impact négatif sur la

performance et les résultats en matière d'organisation;	performance et les résultats en matière d'organisation; ***estime qu'aucun instrument et système nouveau ne devrait être mis en place avant que les outils existants soient pleinement opérationnels, sûrs et fiables;***

Or. en

Amendement 31
Roselyne Lefrançois

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. émet des doutes quant à la nécessité et à la proportionnalité des mesures envisagées, en raison de l'ampleur des coûts et des risques potentiels en matière de protection des données personnelles qu'elles impliquent;

Or. fr